

Product information cc 507 (cleaning agent)

Application

cc 507 is a highly effective acidic cleaning agent to remove mineral scale and metal oxides. cc 507 is environmentally friendly and easy to use. cc 507 is based on organic acids and contains inhibitors for protection of metallic materials.

Added value

- cc 507 remove mineral scale and metal oxides.
- Compatible with most construction materials.
- Safe handling.
- Environmentally friendly
- Easy biodegradable product.

Dosing

cc 507 cleaning agent can be applied as a 1-10% water solution, depending upon the characteristics and severity of the scale or fouling to be removed.

By applying a correct temperature, agitation and contact time, the dosages of the reconditioning agent can be optimized.

Handling

Suitable personal protective measures are provided in the safety data sheet.

Disposal handling

The environmental impact depends on what has to be cleaned. The used cleaning solution may be classified as environmentally hazardous waste. Such waste must be managed in accordance with official requirements for the type of waste in question. The product itself does not constitute environmentally hazardous waste, and as such reduces the amount of waste handling and optimizes the overall disposal cost. The cleaning solution can be neutralized by calcium carbonate, soda or sodium hydroxide.

Important information

A Material Safety Data Sheet is included with each of our products. The material safety data sheets contain important information on occupational health on safety, on the basis of which our customers can generate appropriate work instructions to protect their employees and customers in order to prevent harmful effects when handling the substances. Before using the gwk products in your system, make sure that the material

safety data sheets have been read and understood by your supervisory staff and the appropriate employees.

Shelf life

6 months in opened containers.

2 years in originally sealed containers.

Storage conditions: dry, cool, frost-free, dark.

Packaging

10 kg canister, 25 kg canister

All descriptions, information, and data contained herein is believed to be accurate and reliable. However, it does not constitute a warranty, express or implied warranty of any properties, nor does it represent a commitment to commercial or technical suitability for any particular application. Therefore, we cannot accept any liability whatsoever. These descriptions, information, and data should serve as a basis for your considerations, research, and examinations. Statements and suggestions on our part regarding the possible use of our product are without guarantee that such an application does not infringe on industrial property rights of third parties, and they should not be regarded as a suggestion for patent infringement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cc 507

Date de révision: 18.10.2016

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

cc 507

Code du produit:

gwkcc507

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits chimiques de traitement de l'eau

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	gwk	
	Gesellschaft Wärme und Kältetechnik mbH	
Rue:	Scherl 10	
Lieu:	D-58540 Meinerzhagen	
Téléphone:	+49 2354 7060 - 0	Téléfax: +49 2354 7060 - 156
e-mail (Interlocuteur):	info@gwk.com	
Internet:	www.gwk.com	
Service responsable:	Wassertechnik	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin +49 (0) 30 30686700**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008****Catégories de danger:**

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: irritation des yeux. 2

Mentions de danger:

Provoque une grave irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Aucun

Mention d'avertissement: Attention**Pictogrammes:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cc 507

Date de révision: 18.10.2016

Page 2 de 9

Mentions de danger

H319 Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE YEUX: Pendant quelques minutes, rincer soigneusement à l'eau. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Formulation de préparations (mélanges)

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
5949-29-1	acide citrique			15 - 25
	201-089-1			
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours**Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. poudre ABC. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

@0503.B005046 Oxydes nitriques (NO_x). Chlorure d'hydrogène (HCl). Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conditions à éviter: gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
.
.

Conseils supplémentaires

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Passenger-LQ

Protection de la peau

Aucune information disponible.

Protection respiratoire

Aucune information disponible.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vorlage C-2311

Date de révision: 05.10.2016

Page 5 de 9

pH-Valeur (à 20 °C):	ca. 2 DIN 19268
Modification d'état	
Point de fusion:	- 1 °C DIN 51556
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C ASTM D 1120
Densité (à 25 °C):	ca. 1,1 g/cm ³ DIN 12809

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents oxydants. Métaux alcalins. Acide. Agent réducteur. Alcalis (bases).

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Métaux alcalins. Acide. Agent réducteur. Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
5949-29-1	acide citrique			
	par voie orale	ATE 3000 mg/kg	Rat	.
.
.
.
.
.
.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cc 507

Date de révision: 18.10.2016

Page 6 de 9

Irritation et corrosivité

Provoque une grave irritation des yeux.

Corrosion / irritation de la peau: non respectées Selon les données disponibles les critères de classification.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Acide chlorhydrique ... %; chlorure d'hydrogène); (chlorure de zinc)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Expériences tirées de la pratique
Observations relatives à la classification

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance		Dose	[h] [d]	Espèce	Source
5949-29-1	acide citrique					
	Toxicité aquatique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50	440 - 760 mg/l	96 h	Leuciscus idus	
	Toxicité aiguë crustacea	EC50	120 mg/L	48 h	Daphnia magna	(72 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cc 507

Date de révision: 18.10.2016

Page 7 de 9

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas dans les organismes.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
.	.	.
.	.	.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Code des déchets produit: élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** .
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** .
- 14.4. Groupe d'emballage:** .
- Étiquettes: .
- Code de classement: .
- Dispositions spéciales: .
- Quantité limitée (LQ): .
- Quantité dégagée: .
- Catégorie de transport: .
- N° danger: .
- Code de restriction concernant les tunnels: .

Transport fluvial (ADN)

- 14.1. Numéro ONU:** .
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** .
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** .

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cc 507

Date de révision: 18.10.2016

Page 8 de 9

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: .
Code de classement: .
Dispositions spéciales: .
Quantité limitée (LQ): .
Quantité dégagée: .

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: .
Dispositions spéciales: .
Quantité limitée (LQ): .
Quantité dégagée: .
EmS: .

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: .
Dispositions spéciales: .
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): .
Passenger LQ: .
Quantité dégagée: .
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): .
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): .
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): .
IATA-Quantité maximale (cargo): .
Matières dangereuses: .

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Information supplémentaire

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

cc 507

Date de révision: 18.10.2016

Page 9 de 9

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 – peu pollue l'eau

Numéro d'enregistrement biocide: .

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H319 Provoque une irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)